



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°9/2019

En séance du 15 mai 2019 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS & PATRIMOINE (Président : Urbain Gaillard)

**Nouvelles constructions, transformations, rénovations, démolitions et autorisations simples : le Conseil traite les dossiers suivants :** Sandrine Lovey, pour construction d'un cabanon de jardin à Praz-de-Fort / Martinal Steve pour la construction d'un garage à Orsières / Garage du Gd-St-Bernard SA pour la construction d'un couvert à voiture et réfection de la toiture du dépôt existant à Orsières / Blaise Droz pour la construction d'une habitation en résidence principale aux Arlaches / DT Champex SA pour la démolition de bâtiments à Champex-Lac / Jean-Luc Ramseier pour le changement d'affectation en atelier dépôt, création d'une porte de garage, de portes fenêtres et isolation de la toiture à Chez-les-Reuses / Jean Métroz pour l'isolation extérieure des façades Est et Ouest à Orsières / Fabrice Cotture pour l'agrandissement du porche d'entrée à Champex-Lac / Heirich Muller pour la réfection de la toiture avec isolation à Champex-Lac / Jean-Maurice Rausis pour la construction d'un chalet en résidence principale à Chez-les-Addy, demande de préavis / Darbellay Sylviane et Moulin Laure, pour la construction d'une maison d'habitation en résidence principale à Saleinaz.

**Dossiers traités par l'Etat du Valais :** Le Conseil préavis favorablement les dossiers suivants : Comité du pèlerinage NDG par Olivier Copt pour la pose d'une croix au Grand Col Ferret / Swisscom Broadcast AG pour l'installations d'antennes pour le système radio DAB à Champex-Lac

**Aide à la rénovation :** le Conseil analyse la demande suivante : Gaillard Tobias, Somlaproz 51, 1937 Orsières pour la transformation-rénovation d'un appartement, parcelle n°2376/31.

### 2. PRESENTATION DES COMPTES 2018

- le Conseil analyse et approuve les comptes 2018 de la Municipalité, du Service électrique et de la Bourgeoise. Ils seront soumis à l'Assemblée Primaire le 5 juin pour acceptation.

### 3. DIVERS

- **Assemblée Primaire du 5 juin 2019 : le Conseil arrête l'ordre du jour de cette Assemblée Primaire** qui se déroulera le mercredi 5 juin à 19h30 à la salle polyvalente de La Proz.
- **Association des communes concédantes :** le Conseil accepte de participer financièrement à la création d'une commission de contrôle permanente de l'état des aménagements hydroélectriques (financement par les communes (40%) et le canton (60%)).

Séance levée à 20h15

Orsières, le 24.05.2019

L'Administration communale